

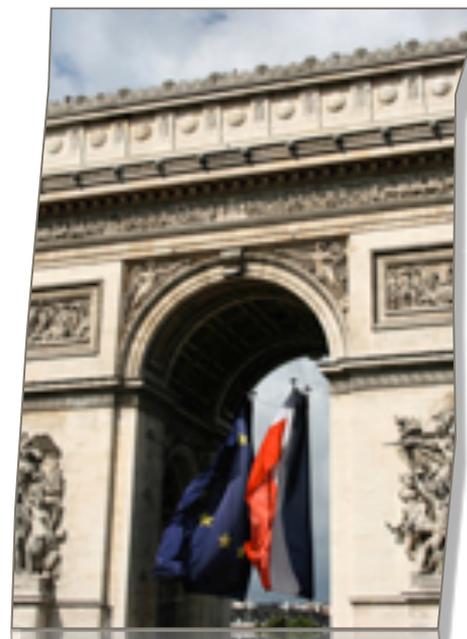
LA PRESSE EN REVUE...



MERCREDI 25 JUIN 2014

SOMMAIRE

- 1) Je rassure, tu rassures, il rassure...
- 2) Les 15...
- 3) Qui sont-ils ?
- 4) Michèle Sabban l'a fait
- 5) Son plan
- 6) « La folie des grandeurs »
- 7) Le PEN au Mont de Piété
- 8) Ont-ils un avenir en...



G.Diez La Presse en Revue

I) Hollande : «Je veux rassurer les intermittents»



Le Président, François Hollande, participe à la Fête de la musique à l'Elysée le 21 juin. (Photo Rémy de la Mauvinière.AFP)

Invité sur France Info, le chef de l'Etat a souligné l'importance des festivals de l'été pour «montrer la France».

François Hollande a déclaré mardi vouloir «rassurer les intermittents» sur la pérennité de leur statut, tout en soulignant l'importance des festivals pour «montrer la France». Le chef de l'Etat était interrogé par France Info sur la lutte d'intermittents du spectacle contre la réforme de leur statut avec menaces à la clef sur des festivals estivaux.

«La France s'engage», a répondu Hollande, reprenant le slogan de l'initiative qu'il lance ce mardi autour de l'économie solidaire. «Elle s'engage aussi pour la culture». «Ce qui fait notre spécificité, notre exception dans le monde, c'est cette promotion que nous sommes capables de faire de la création, de l'initiative culturelle. [...] Les festivals, c'est un moment exceptionnel pour montrer la France», a poursuivi le président.

«Je sais qu'il y a cette inquiétude. Je veux rassurer les intermittents, les professionnels du spectacle. Il y a une garantie qui leur est apportée par rapport à leur statut. Aujourd'hui même, il y a une concertation qui va se faire pour pérenniser le régime des intermittents de façon à ce qu'il n'y ait plus aucune doute sur la volonté qui est celle des pouvoirs publics d'assurer que la culture sera toujours une priorité», a encore dit Hollande. «On ne peut pas rester dans les schémas antérieurs où on a tous les cinq ans, tous les dix ans, des peurs et des crispations et des inquiétudes légitimes», a jugé le président.

«Je veux dire à tous ces professionnels, ces intermittents que tout ce que nous allons faire c'est pour leur donner une perspective longue, une perspective d'avenir.» Les trois personnalités nommées par le gouvernement pour organiser la concertation sur ce statut – le député PS Jean-Patrick Gille, l'ancienne directrice du festival d'Avignon Hortense Archambault, et l'ancien directeur du Travail Jean-Denis Combrexelle – ont commencé leurs travaux mardi, alors que des intermittents ont perturbé le début du festival Montpellier danse dimanche et lundi.

II) «La France s'engage» : les 15 «initiatives solidaires» de Hollande

G.L.



François Hollande souhaite apposer un «label présidentiel» sur des projets innovants et solidaires. Son dispositif «La France s'engage» est présenté ce mardi. | (AFP/Bertrand Guay.)

Le président de la République lance à l'Elysée ce mardi son projet «La France s'engage», un fonds d'expérimentation pour financer des initiatives d'économie sociale et solidaire, à hauteur de 50 millions d'euros d'ici 2017. Cette démarche a pour vocation de mettre en valeur, par le biais d'un «label présidentiel», des projets «isolés mais prometteurs», portés par des bénévoles et profitables à la société.

Pour qu'un projet soit retenu, il faut qu'il «soit innovant, qu'il soit utile, qu'il puisse être à terme généralisé», a expliqué François Hollande sur France Info. Une première vague de 15 initiatives est présentée mardi. Elles ont été proposées par Najat Vallaud-Belkacem, ministre du Droit des femmes, et plusieurs personnalités, parmi lesquelles François Chérèque (Agence du service civique), Martin Hirsch (AP-HP), le chef cuisinier Thierry Marx, Nadia Bellaoui (Mouvement associatif) et Lucie Montchovi (France Info).

La cohabitation intergénérationnelle. «En 2005, l'association Le Pari Solidaire a créé un réseau national de Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle (CoSI) constitué actuellement de 25 associations», explique l'Elysée dans un dossier de presse. «Les associations membres du réseau proposent à un jeune une chambre chez l'habitant (un senior) contre une compagnie, une présence le soir sous forme de "veille passive", un partage de petites tâches quotidiennes avec ou sans participation financière. (...) L'objectif est l'extension du réseau CoSI à l'ensemble des agglomérations disposant d'une université et le développement des habitats

intergénérationnels y compris dans des villes plus petites et des milieux ruraux où des besoins ciblés peuvent exister aussi»

Monalisa. C'est «la mobilisation nationale contre l'isolement des âgés. Le défi est de mobiliser le bénévolat d'initiative citoyenne pour renforcer l'entourage des personnes âgées souffrant de solitude». Le soutien présidentiel est destiné à «soutenir le déploiement d'équipes citoyennes pour mailler l'ensemble du territoire».

L'Institut du service civique. Il «est destiné à offrir aux jeunes talents du Service Civique tous les outils pour réaliser leurs projets. (...) L'objectif est de faire de l'institut le laboratoire d'une nouvelle conception de la promotion et de l'égalité des chances républicaine et d'atteindre 1000 lauréats en 2017».

Energie jeunes. Cette association «lutte contre le décrochage scolaire en ZEP en formant les collégiens à la persévérance scolaire, tout au long de leur parcours de la 6e à la 3e. (...) L'objectif est de permettre le développement de ce programme dans tous les collèges de l'éducation prioritaire en France qui sont demandeurs».

Le Labo des Histoires. Cette association a pour mission de «transmettre la passion de l'écrit aux jeunes, de façon créative et ludique, en créant des lieux originaux d'échanges et d'apprentissage pour les romanciers, scénaristes, paroliers en herbe. (...) L'objectif est d'ouvrir un Labo des histoires dans 2 nouvelles villes en septembre 2014 et un programme spécifique en outre-mer dès janvier 2015. 15 villes seront couvertes d'ici 2017 (5 nouvelles villes par an), 50 000 jeunes impliqués».

Simplon.co, les compagnons du dev. «Formation intensive et accélérée de 6 mois au développement d'applications web/mobile, ouverte gratuitement ou de manière rémunérée/indemnisée aux publics éloignés de l'entrepreneuriat numérique mais ayant un objectif d'innovation sociale et de création d'emploi. (...) L'objectif est d'ouvrir cette pédagogie accélérée à d'autres filières et d'essaimer à travers la France et à l'étranger (Mali, Roumanie ...).»

Cuisine Mode d'Emploi(s) - Boulangerie Mode d'Emploi(s). Portées par le chef Thierry Marx, «Cuisine, Boulangerie et Service Mode d'Emploi(s) sont des formations qualifiantes

courtes de 12 semaines, offertes gratuitement à des publics en difficulté, très éloignés de l'emploi mais motivés. (...) L'objectif est d'ouvrir un Centre Cuisine Mode d'Emploi/Boulangerie Mode d'Emploi dans 5 villes d'ici la fin de l'année 2015».

Web@cademie. L'objectif de l'association Zup de Co est de «changer le destin de jeunes de 18 à 25 ans, passionnés d'informatique mais sortis du système scolaire sans qualification ni diplômes, et (d'en) en faire les techniciens du numérique dont l'économie a besoin. (...) L'objectif est de déployer la Web@cadémie dans d'autres territoires en ouvrant ce modèle également à d'autres acteurs de l'enseignement supérieur, pour diffuser notamment en région».

La Cravate Solidaire. Cette association «lutte contre les discriminations liées à l'apparence en entretien d'embauche en donnant aux demandeurs d'emplois, femmes et hommes, des tenues professionnelles gratuites et en leur procurant un conseil en image. (...) L'objectif est de déployer ce projet associatif dans 5 autres villes d'ici 2015 et de réaliser une mise en réseau».

L'APPUI : un dispositif de prévention de l'exclusion bancaire et d'accès aux droits. Concept : «Eviter l'exclusion bancaire en améliorant la prévention des situations de fragilité financière et en accompagnant les clients de La Banque Postale rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou récurrentes. (...) L'objectif est d'augmenter la taille de l'équipe de télé-conseillers pour que la Banque postale puisse y consacrer jusqu'à 30 conseillers permettant de couvrir une plus large partie du territoire. Des campagnes permettront de faire mieux connaître le service et faire en sorte que les clients fragiles fassent spontanément appel au service pour rétablir leur situation sans attendre qu'elle se dégrade.»

Les «microfranchises solidaires». L'association l'Adie veut «proposer à des micro-entrepreneurs, à des personnes éloignées du marché de l'emploi, avec peu ou pas de qualification professionnelle, des activités "clé en main" à l'image d'une franchise privée associant une enseigne, un modèle économique rentable, un savoir-faire éprouvé et duplicable et une assistance et une formation de la part du franchiseur. (...) L'objectif est de créer 10 à 12 filières de micro-franchise et de 3000 à 5000 emplois d'ici 10 ans».

Tous chercheurs, l'Ecole de la recherche. Cette initiative consiste à «permettre à tous, dès le plus jeune âge, de se former par la recherche et de contribuer à une société de la connaissance et de la reconnaissance ouverte et créative». Après Paris, «l'objectif est d'essaimer dans 5 autres villes à l'horizon 2017».

HelloAsso. C'est une «plateforme de collecte de fonds dédiée au secteur associatif qui se donne pour mission d'accompagner les associations dans leur révolution numérique. (...) L'objectif est de faire de la plateforme un outil de développement au service du plus large nombre d'associations».

ADN : L'Agence du Don en Nature. «L'Agence du Don en Nature collecte des produits neufs non alimentaires invendus auprès des entreprises et les redistribue aux plus démunis en France. Son credo : moins de gaspillage, plus de partage. L'objectif est que l'ADN atteigne 100 millions d'euros de produits neufs non alimentaires redonnés d'ici à 2015 et qu'elle double les dons, soit 3 M€ de produits neufs redonnés chaque mois.»

JACCEDE. «Jaccede est un site internet et une application smartphone collaboratifs de recueil de données précises sur l'accessibilité aux personnes handicapées de tous les lieux publics. (...) L'objectif est de réussir à renseigner les 650 000 établissements recevant du public français, et parallèlement d'entamer une démarche internationale. Pour cela, l'outil Jaccede évoluera vers une logique de réseau social, permettant de mobiliser et de fidéliser davantage de contributeurs en développant l'effet viral de l'outil.»

LeParisien.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Budget: voici les députés PS qui "frondent"



Laurent Baumel, Pascal Cherki et Pouria Amirshahi le 13 mai 2014 / Maxppp



Sébastien Tronche
et Cyril Morin pour Le Lab
lelab@europe1.fr

C'est ce lundi 23 juin 2014 à 16h que sera présenté à l'Assemblée le projet de loi de finances rectificative (PLFR). Les discussions s'annoncent tendues entre la majorité et ses députés PS "frondeurs" qui sont bien décidés à modifier le budget rectificatif proposé par le gouvernement via des amendements. Et ce, même s'ils "contreviennent aux dispositions adoptées collectivement", regrette Bruno Le Roux dans une lettre adressée à ses ouïalles.

#CONTEXTE

Une passe d'armes a eu lieu le matin même du 23 juin entre Laurent Baumel et le chef de file des députés PS. Le mardi 17 juin, le même Bruno Le Roux avait tenté, en réunion de groupe PS à l'Assemblée, d'éteindre la fronde, tentant de minimiser leur nombre. Une opération menée conjointement avec le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, Jean-Marie Le Guen.

Le Lab a donc passé au scan les amendements sur le projet de loi de finances rectificative pour voir qui était allé au bout de la logique de "réorientation" de la politique du gouvernement Valls (n'hésitez pas à nous signaler d'autres amendements ou députés qui nous auraient échappé sur Twitter @leLab_E1 ou par mail lelab@europe1.fr).

#LES FRONDEURS DU BUDGET

Selon nos décomptes, ils sont ainsi 50 à avoir cosigné ces amendements de "réorientation", dans les pas des leaders de la fronde que sont Pouria Amirshahi, Daniel Goldberg, Laurent Baumel, Christian Paul ou encore Fanélie Carrey-Conte.

Voici la liste des députés, par ordre alphabétique:

Pouria Amirshahi, Serge Bardy, Laurent Baumel, Philippe Baumel, Jean-Pierre Blazy, Kheira Bouziane-Laroussi, Isabelle Bruneau, Gwenegan Bui, Fanélie Carrey-Conte, Nathalie Chabanne, Pascal Cherki, Dominique Chauvel, Sandrine Doucet, Olivier Dussopt, Henri Emmanuelli, Hervé Féron, Richard Ferrand, Jean-Marc Germain, Jean-Patrick Gille, Daniel Goldberg, Linda Gourjade, Edith Gueugneau, Chantal Guittet, Razzy Hammadi, Mathieu Hanotin, Régis Juanico, Laurent Kalinowski, Philippe Kemel, Chaynesse Khirouni, Christophe Léonard, Arnaud Leroy, Michel Lesage, Jean-Philippe Malé, Jean-René Marsac, Philippe Martin, Kléber Mesquida, Pierre-Alain Muet, Philippe Noguès, Christian Paul, Dominique Potier, Michel Pouzol, Patrice Prat, Denys Robiliard, Barbara Romagnan, Gérard Sebaoun, Suzanne Tallard, Stéphane Travert, Catherine Troallic, Fabrice Verdier, Paola Zanetti.

À ces noms s'ajoutent ceux des députés MRC Marie-Françoise Bechtel, Christian Hutin et Jean-Luc Laurent, ainsi que celui du radical de gauche Jérôme Lambert.

Geneviève Gaillard et Viviane Le Dissez souhaitaient également signer certains amendements mais elles ont répondu après la date limite de dépôt, ont fait savoir "les frondeurs" au Lab.

#QUELLES DIFFERENCE AVEC LES 41 ABSTENTIONNISTES

Ils étaient 41 le 29 avril 2014 à s'abstenir sur le vote du programme de stabilité. Les deux listes concordent à l'exception de 20 noms:

Ils sont treize à être devenu "frondeurs": Gwenegan Bui, Sandrine Doucet, Olivier Dussopt, Chantal Guittet, , Ramzy Hammadi, Régis Juanico, Laurent Kalinowski, Philippe Kemel, Michel Lesage, Jean-René Marsac, Philippe Martin, Patrice Prat, Fabrice Verdier.

A l'inverse, ils sont sept à s'être abstenu lors du vote mais qui n'ont pas encore soutenu d'amendements frondeurs: Christian Assaf,

Delphine Batho, Dominique Chauvel, Florence Delaunay, Jean-Pierre Dufau, Jérôme Guedj et Franck Montaugé. A noter que Jérôme Guedj, Florence Delaunay et Franck Montaugé n'apparaissent pas sur les amendements frondeurs. Ces trois suppléants ont dû céder leur place aux titulaires du poste, des ministres du gouvernement Ayrault.

Il y a donc encore des réserves de voix du côté des frondeurs avec ses quatre députés qui n'ont pas encore soutenu "officiellement" les amendements proposés.

#LES AMENDEMENTS

Il est compliqué de faire la distinction entre un amendement "frondeur" et un amendement "normal". Voici les amendements sur lesquels nous nous sommes appuyés pour établir cette liste des députés frondeurs :

>> L'amendement 143 pour élargir le champ de la taxe sur les transactions financières: Mme Chabanne, M. Cherki, M. Amirshahi, M. Germain, Mme Carrey-Conte, M. Hanotin et Mme Romagnan.

>> L'amendement 267 sur le CICE: M. Germain, M. Amirshahi, M. Blazy, Mme Bouziane, Mme Carrey-Conte, M. Cherki, M. Emmanuelli, Mme Sandrine Doucet, Mme Gueugneau, Mme Guittet, Mme Romagnan, M. Juanico, Mme Khirouni, M. Lesage, M. Noguès, M. Sebaoun et M. Léonard.

>> L'amendement 269 contre le gel des allocations logement financées par l'État : M. Sebaoun, Mme Bruneau, Mme Gueugneau, M. Philippe Baumel, Mme Sandrine Doucet, M. Dussopt, M. Ferrand, M. Gille, Mme Guittet, M. Kemel, Mme Khirouni, M. Léonard, M. Lesage, M. Marsac, M. Philippe Martin, M. Robiliard, M. Verdier, M. Laurent Baumel, M. Paul et Mme Marcel

>> L'amendement 272 sur le CICE: M. Germain, M. Amirshahi, M. Laurent Baumel, Mme Carrey-Conte, M. Cherki, Mme Sandrine Doucet, M. Emmanuelli, Mme Gueugneau, Mme Guittet, M. Juanico, Mme Khirouni, M. Léonard, M. Arnaud Leroy, M. Lesage, M. Prat, Mme Romagnan, M. Sebaoun et Mme Zanetti.

>> L'amendement 273 sur le CICE: M. Prat, M. Philippe Baumel, M. Bui, M. Dussopt, M. Gille, Mme Guittet, M. Juanico, M. Mesquida, M.

Pouzol, Mme Romagnan, M. Paul, Mme Tallard, Mme Troallic et M. Travert.

>> L'amendement 282 sur le CICE : M. Prat, M. Amirshahi, M. Laurent Baumel, M. Philippe Baumel, M. Blazy, Mme Bouziane, Mme Chabanne, Mme Carrey-Conte, Mme Chauvel, M. Noguès, M. Marsac, M. Philippe Martin, M. Potier, Mme Zanetti et M. Travert

>> L'amendement 285 sur le CICE: M. Prat, M. Philippe Baumel, Mme Bruneau, M. Bui, Mme Sandrine Doucet, M. Dussopt, M. Germain, M. Féron, M. Gille, Mme Khirouni, M. Léonard, M. Lesage, M. Philippe Martin, M. Paul, M. Robiliard et M. Verdier.

>> L'amendement 288 sur les contrats d'apprentissage: M. Hanotin, M. Germain, Mme Bechtel, Mme Bruneau, M. Bui, Mme Sandrine Doucet, M. Ferrand, M. Gille, Mme Guittet, M. Hammadi, M. Hutin, M. Juanico, M. Kemel, Mme Khirouni, M. Laurent, M. Léonard, M. Malle, M. Noguès, M. Paul, M. Pouzol, Mme Romagnan, M. Robiliard, M. Sebaoun, Mme Tallard, Mme Troallic, M. Verdier et Mme Zanetti.

>> L'amendement 298 pour réserver la suppression de la majoration de l'IS aux entreprises qui participent par leurs investissements à la stratégie nationale de développement durable: M. Paul, M. Germain, M. Amirshahi, M. Bardy, M. Laurent Baumel, M. Blazy, Mme Carrey-Conte, Mme Sandrine Doucet, M. Emmanuelli, M. Goldberg, Mme Gueugneau, Mme Guittet, Mme Khirouni, M. Pouzol, Mme Romagnan, Mme Tallard et Mme Troallic

>> L'amendement 309 pour pérenniser la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés (IS): Mme Tallard, Mme Gourjade, M. Noguès, M. Cherki, M. Emmanuelli, M. Goldberg, M. Hanotin, M. Germain, M. Ferrand, M. Féron, Mme Gueugneau, M. Paul, Mme Carrey-Conte et Mme Chabanne

>> L'amendement 317 sur le CICE: M. Germain, M. Bardy, M. Philippe Baumel, M. Laurent Baumel, Mme Sandrine Doucet, M. Dussopt, M. Gille, M. Paul, Mme Guittet, M. Marsac, M. Prat, Mme Tallard, M. Kalinowski et M. Hanotin

>> L'amendement 337 sur le CICE: M. Germain et M. Paul

>> L'amendement 356 sur les autorisations d'engagement et les crédits de paiement : M. Hanotin, M. Bardy, M. Laurent Baumel, Mme Bruneau, M. Bui, Mme Sandrine Doucet, M. Ferrand, M. Hammadi, M. Kemel, Mme Khirouni, M. Léonard, M. Marsac, M. Robiliard, M. Verdier, Mme Troallic et Mme Zanetti

#LES 41

Voici la liste des 41 députés qui se sont abstenus sur le programme de stabilité voté le 29 avril 2014 :

Pouria Amirshahi, Christian Assaf, Serge Bardy, Delphine Batho, Laurent Baumel, Philippe Baumel, Jean-Pierre Blazy, Kheira Bouziane-Laroussi, Isabelle Bruneau, Fanélie Carrey-Conte, Nathalie Chabanne, Dominique Chauvel, Pascal Cherki, Florence Delaunay, Jean-Pierre Dufau, Henri Emmanuelli, Hervé Féron, Richard Ferrand, Jean-Marc Germain, Jean-Patrick Gille, Daniel Goldberg, Linda Gourjade, Jérôme Guedj, Edith Gueugneau, Mathieu Hanotin, Chaynesse Khirouni, Christophe Léonard, Arnaud Leroy, Kléber Mesquida, Franck Montaugé, Pierre-Alain Muet, Philippe Noguès, Christian Paul, Michel Pouzol, Denys Robiliard, Barbara Romagnan, Gérard Sebaoun, Suzanne Tallard, Stéphane Travert, Catherine Troallic, Paola Zanetti.

#L'APPEL DES 100

Avant de se compter dans l'hémicycle pour arriver au chiffre de 41 abstentions sur le programme de stabilité, les « frondeurs » du PS s'étaient manifestés via un « appel des 100 » pour demander « un nouveau contrat de majorité ».

Parmi eux, 81 députés :

Pouria Amirshahi ; Christian Assaf ; Gérard Bapt ; Serge Bardy ; Christian Bataille ; Philippe Baumel ; Laurent Baumel ; Jean-Pierre Blazy ; Jean-Luc Bleunven ; Patrick Bloche ; Christophe Bouillon ; Brigitte Bourguignon ; Kheira Bouziane ; Isabelle Bruneau ; Gwenegan Bui ; Fanélie Carrey-Conte ; Nathalie Chabanne ; Dominique Chauvel ; Pascal Cherki ; Jean-Jacques Cotel ; Catherine Coutelle ; Pascale Crozon ; Yves Daniel ; Jean-Louis Destans ; Philippe Doucet ; Sandrine Doucet ; Jean-Pierre Dufau ; Laurence Dumont ; Olivier Dussopt ; Christian Eckert (devenu depuis secrétaire d'Etat au budget, ndlr) ; Henri Emmanuelli ; Hervé Féron ; Richard Ferrand ; Geneviève Gaillard ; Jean-Marc Germain ; Edith Gueugneau ; Jean-

-Patrick Gille ; Daniel Goldberg ; Linda Gourjade ; Chantal Guittet ; Razy Hammedi ; Mathieu Hanotin ; Sandrine Hurel ; Eric Jalton ; Serge Janquin ; Régis Juanico ; Laurent Kalinowski ; Philippe Kemel ; Chaynesse Khirouni ; Gilbert Le Bris ; Viviane Le Dissez ; Michel Lefait ; Catherine Lemorton ; Christophe Leonard ; Arnaud Leroy ; Michel Lesage ; Bernard Lesterlin ; Audrey Linkenheld ; Lucette Lousteau ; Jean-Pierre Maggi ; Jean-Philippe Malle ; Marie-Lou Marcel ; Jean-René Marsac ; Pierre-Alain Muet ; Philippe Noguès ; Maud Olivier ; Gilles Pargneaux ; Christian Paul ; Dominique Potier ; Michel Pouzol ; Marie-Line Reynaud ; Denis Robiliard ; Barbara Romagnan ; Gérard Sebaoun ; Julie Sommaruga ; Suzanne Tallard ; Stéphane Travert ; Catherine Troallic ; Jacques Valax ; Michel Vergnier ; Paola Zanetti.

lelab.europe1.fr

IV) Michèle Sabban et l'épouvantail du Front national

Arnaud Bouillin

Il fallait oser, Michèle Sabban l'a fait. Suite à nos révélations sur le logement social qu'elle occupe depuis dix ans, la vice-présidente PS de la région Ile-de-France a trouvé le moyen d'expliquer que nos "attaques" étaient "infondées et injustes". Mais surtout qu'elles feraient... le jeu du FN !



Michèle Sabban entourée de Stéphane Le Foll et Anne Hidalgo - Photo : Parti socialiste - Flickr - cc

Michèle Sabban persiste et signe. Dans un communiqué publié par l'institution où elle siège depuis seize ans, la vice-présidente PS du Conseil régional d'Ile-de-France assure occuper un logement social dans le XIII^e arrondissement de Paris en parfaite conformité avec « la réglementation en vigueur ». Le reste relèverait, à l'entendre, de la « calomnie ».

Marianne, qui a dévoilé cette information la semaine dernière après l'avoir dûment vérifiée auprès de l'intéressée, information connue et tue depuis des mois par une bonne partie de l'exécutif régional, tous bords confondus, Marianne, donc, se serait immiscé dans la « vie personnelle » de Madame la vice-présidente en proférant des « attaques infondées et injustes » dans l'unique but de générer une audience qui, demain, « se retrouvera dans les urnes avec un Front national encore plus présent, encore plus puissant. »

Michèle Sabban s'abrite derrière le logo de la Région Ile-de-France pour déplorer une atteinte à... sa « vie personnelle ». Piquant paradoxe qui montre l'ambiguïté d'une situation que Le Monde, à la suite de notre enquête, qualifie déjà d'« affaire Sabban ». Mais là n'est pas l'essentiel, hélas. Interroger Michèle Sabban sur les conditions dans lesquelles elle loue depuis bientôt dix ans cet appartement, propriété de la Régie immobilière de la ville de Paris, c'est faire le jeu... du Front national. Allons bon !

Quand Anne Hidalgo, maire socialiste de Paris, réclame que les conseillers de la capitale ne puissent plus disposer d'un logement locatif social, sauf exception accordée par une commission de déontologie, fait-elle le jeu du Front national ?

Quand Pierre-Yves Bournazel, conseiller régional UMP, plaide pour que ses collègues franciliens aient l'obligation d'indiquer « s'ils bénéficient d'un logement social ou d'un logement aidé, et à quel titre », fait-il le jeu du Front national ?

Quand Ian Brossat, conseiller communiste de Paris, affirme que « la double crise qui frappe aujourd'hui la France, crise de la politique et crise du logement, impose aux représentants du peuple un comportement exemplaire en la matière », fait-il le jeu du Front national ?

Quand Emmanuelle Cosse, conseillère régionale d'Europe Ecologie Les Verts, rappelle qu'« il y a 500 000 demandeurs de logement social en Ile-

de-France » et qu'en occuper un, lorsqu'on est un(e) élu(e) de la République, pose « une question de moralité », fait-elle le jeu du Front national ?

Marine Le Pen ignorait sans doute qu'elle comptait autant de joueurs adverses dans sa propre équipe. Avec eux, et Michèle Sabban comme coach, elle est sûre d'arriver en finale.

marianne.net

V) Chômage des seniors : Rebsamen dévoile son plan

Le ministre du Travail, François Rebsamen, a dévoilé lundi les grandes lignes d'un plan pour l'emploi des seniors, son "nouveau combat". Le gouvernement veut notamment doubler les aides du contrat de génération, renforcer le suivi des plus de 50 ans par Pôle emploi et développer l'alternance.

François Rebsamen, lundi lors de sa conférence de presse à Paris. (Sipa Press)



Le gouvernement s'attaque au chômage des seniors. Le ministre du Travail, François Rebsamen a dévoilé lundi lors d'une conférence de presse les grandes lignes de son plan. "J'espère que les effets (du plan seniors, ndlr) se feront sentir rapidement par une stabilisation, d'ici 6 mois", a-t-il déclaré à l'AFP.

Le plan propose notamment d'étendre la prime du contrat de génération à l'embauche d'un senior et de la doubler pour ce public. Aujourd'hui, les entreprises touchent 2.000 euros pour le maintien en activité d'un senior (plus de 57 ans), à la condition de recruter un jeune (moins de 26 ans) en CDI, pour lequel ils reçoivent 2.000 euros supplémentaires. Avec cette nouvelle formule, l'employeur pourrait donc bénéficier de 6.000 euros d'aides (4.000 pour le senior et 2.000 pour le jeune). Idée phare de François Hollande, ce dispositif est dans les faits peu utilisés par les

entreprises: seules 29.000 aides à l'embauche d'un jeune en CDI (tout en maintenant un senior en activité) ont été demandées depuis son lancement en mars 2013, bien loin de l'objectif de 75.000 en un an.

"Une meilleure utilisation des enveloppes existantes"

Jugeant nécessaire de "redoubler d'efforts pour les plus âgés comme pour les chômeurs de longue durée", le ministre du Travail a aussi préconisé de faire bénéficier d'ici la fin de l'année 80.000 chômeurs de longue durée supplémentaires d'un accompagnement renforcé par Pôle emploi. "Ce redéploiement se fera grâce à une meilleure utilisation des enveloppes existantes", a précisé le ministre à l'AFP.

Autre piste, esquissée par François Hollande fin avril : développer l'alternance pour les seniors (plus de 50 ans), en adaptant le contrat de professionnalisation, ouvert aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus mais aujourd'hui très peu utilisé pour les seniors (2,6% des entrées concernaient des plus de 45 ans en 2012). "Il ne s'agit pas de créer un nouveau contrat spécifique" mais "d'adapter le contrat de professionnalisation existant aux caractéristiques des demandeurs d'emploi seniors, en améliorant la rémunération et en définissant des formations adaptées", a expliqué le ministre.

Alors que l'exécutif a jusqu'ici concentré ses efforts sur la lutte contre le chômage des jeunes, priorité affichée de François Hollande, ce sont aujourd'hui les plus de 50 ans qui paient le plus lourd tribut à la hausse du chômage. Si la situation s'améliore un peu pour les chômeurs de moins de 25 ans (-3,8% sur un an en avril), elle continue en revanche à se dégrader fortement pour les plus de 50 ans (+11,6% en un an), selon les dernières statistiques de Pôle emploi. Ils étaient plus de 774.000 à pointer à Pôle emploi fin avril.

lejdd.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Sarkozy ou “la folie des grandeurs”

L'étai se resserre autour de l'ex-président dans l'affaire des dépenses non déclarées de la campagne présidentielle de 2012. La presse étrangère estime qu'un retour de l'ancien candidat de l'UMP est compromis.

Courrier international | Lionel Pelisson



Nicolas Sarkozy le 18 juin dernier à Monaco - AFP/Valery Hache

"La folie des grandeurs de Sarkozy" : c'est en français que la Neue Zürcher Zeitung titre son article du 23 juin. Le quotidien zurichois revient sur la campagne présidentielle de 2012 où "rien ne fut trop bon ou trop cher ; certaines de ses 42 apparitions, comme celle de la place de la Concorde, ont coûté jusqu'à huit fois plus que prévu. Sarkozy avait loué un jet privé pour toute la campagne et demandait des loges insonorisées".

Sarkozy peut-il ne pas être au courant ?

"Pour le grand meeting de Villepinte, par exemple, le coût communiqué aux autorités se monte à 444 206 euros, alors que le prix réel des prestations s'élèverait à 1,8 million d'euros", assure Le Temps. Le quotidien de Genève ajoute que "de plus en plus d'élus et de militants de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) jugent impossible que l'entourage de Nicolas Sarkozy, voire l'ancien chef de l'Etat lui-même, n'ait été mis au courant de l'explosion du coût des meetings, du dépassement du plafond autorisé et, enfin, du système de fausses factures mis en place pour camoufler les dérapages."

L'affaire de trop

La presse espagnole insiste sur l'accumulation des affaires qui met l'UMP dans une situation délicate. El Mundo souligne "le silence de Nicolas Sarkozy et l'indignation des parlementaires". Un silence qui s'explique peut-être par le fait que "Sarkozy sait que tout ce qu'il dit peut être retenu contre lui". "Les temps sont durs pour le parti conservateur français", analyse le quotidien en référence aux nombreuses polémiques ayant agité l'UMP depuis 2012 : "Ce n'est pas la première affaire qui pèse sur lui. Les affaires Karachi et Bettencourt le poursuivent toujours."

Le Temps se montre pessimiste quant à l'avenir politique de Nicolas Sarkozy. "Alors que l'hypothèse d'un retour de l'ancien président en sauveur de l'UMP fait frémir une partie de son camp, les soupçons de fausses facturations rendent un come-back beaucoup plus difficile", conclut le quotidien.

VII) Le Front national échoue à constituer un groupe au Parlement européen selon son allié néerlandais

Le HuffPost avec AFP



Marine Le Pen à Bruxelles le 28 mai. | AFP

Geert Wilders, l'allié néerlandais du Parti pour la liberté, l'a annoncé dès lundi soir. Il n'y aura pas de groupe parlementaire à Bruxelles sous l'égide du Front national.

Un mois après son triomphe aux élections européennes, le FN, qui n'a pas confirmé l'information, semble donc ne pas avoir atteint

son second grand objectif qui était de constituer un groupe eurosceptique au Parlement européen.

Deux partis européens manquent à l'appel

"Nous n'avons malheureusement pas réussi à former une fraction au parlement européen avec six autres partis", a effectivement déclaré Geert Wilders, cité par l'agence de presse néerlandaise ANP. "Notre refus de nous allier avec des mouvements dont certains membres avaient affiché des positions incompatibles avec nos valeurs, n'a en effet pas rendu possible la formation d'un groupe politique au Parlement européen avant cette première échéance du 23 juin. Nous le regrettons à court-terme mais nous l'assumons comme choix moral et politique juste de long-terme.", se justifie de son côté le Front national.

Les partis avaient jusqu'à lundi pour s'enregistrer en tant que groupe parlementaire suite aux élections européennes de fin mai. Geert Wilders et Marine Le Pen avaient conclu un accord avant les élections en vue de "détruire de l'intérieur" l'Union européenne. Mais ils devaient faire face à la concurrence d'un autre groupe europhobe mené par les britanniques de Ukip de Nigel Farage.

Au moins 25 députés (sur un total de 751) issus de sept pays différents sont requis pour former un groupe parlementaire, ce qui permet de bénéficier d'une plus grande visibilité ainsi que de subventions. Or, si le nombre de députés n'est pas un problème, les partis eurosceptiques ont du mal à concilier des points de vue parfois antagonistes.

Il aura manqué deux pays à la présidente du Front national, dont le parti a terminé en tête des européennes en France, pour que le compte soit bon. Elle espérait convaincre d'autres partis de rejoindre le FN, le PVV de Geert Wilders, le Parti de la liberté autrichien (FPÖ), la Ligue du Nord italienne et le Vlaams Belang flamand (Belgique).

Geert Wilders, connu pour ses positions anti-islam, a indiqué que la collaboration entre ces cinq partis "sera poursuivie (...) avec pour but de pouvoir former une fraction avant la fin de l'année avec de nouveaux partenaires". Une association avec le parti polonais Congrès de la Nouvelle droite (KNP), dont les positions homophobes dérangent notamment Geert Wilders, avait été envisagée, mais finalement abandonnée. "Le PVV a vraiment envie de former une fraction, mais pas

à n'importe que prix", a soutenu Wilders, selon lequel son parti devrait "construire un pont trop important" pour collaborer avec le KNP, qui souhaite également abolir le droit de vote pour les femmes.

"Pas une claque" pour Philippot

Lundi soir, le vice-président du FN Florian Philippot a confirmé cet échec à Europe 1: "nous étions plusieurs partis, mais il en faut de sept pays et cette fois là, ce n'est pas passé". "Pour l'heure, non, on n'a pas de groupe pour la première session du 1er juillet parce que nous avons fait le choix de la cohérence politique", a affirmé le député européen, qui a tenu à relativiser cette déception pour le parti frontiste.

"Non, ce n'est pas une claque. On aurait préféré en avoir un, mais on peut toujours le faire dans les cinq ans, il n'y a pas de date butoir. Le principal est que nous soyons là", a-t-il dit, tout en promettant de faire "le maximum pour peser" "afin de faire barrage aux transferts de souveraineté par exemple". "Que les 25% de Français qui ont voté pour nous aux élections européennes soient convaincus du fait que nous serons bientôt en mesure de leur proposer une alliance solide, puissante et crédible", ajoute le parti frontiste.

Président de lu Front national de la jeunesse, Julien Rochedy a lui aussi justifié la décision de son parti:



Julien Rochedy @JLRochedy
Suivre

Si le @FN_officiel s'était allié à n'importe qui histoire d'avoir un groupe, on lui eut reproché ; prenant son temps, on lui reproche encore
11:04 AM - 24 juin 2014

"Ça montre que l'extrême droite n'arrive pas à sortir d'une forme de marginalité, qu'elle ne rassemble pas", a estimé de son côté Pierre Moscovici. "En France, Marine Le Pen essaye de se dédramatiser, mais en Europe, beaucoup de partis ont compris que le Front national était toujours un parti d'extrême droite, dont les valeurs étaient ambiguës, qui n'a pas fait le clair sur toute une série de choses, qui n'a pas condamné ou exclu Jean-Marie Le Pen" a ajouté le député et ex-ministre PS sur I-Télé.

"Ça démontre toute l'hétérogénéité de tous ces

groupes extrêmes qu'on qualifie de populistes, a jugé l'eurodéputée et ex-ministre UMP Rachida Dati. D'ailleurs, il y a une grande différence entre le Front national et, par exemple, l'Ukip de Nigel Farage en Angleterre. Ils n'ont pas du tout la même ligne politique et les mêmes valeurs", a-t-elle aussi dit sur France 2, ajoutant que l'échec du FN à constituer un groupe "limitera (ses) pouvoirs de nuisance au sein du Parlement européen".

Des millions en plus et une résonance dans l'hémicycle

L'enjeu était pourtant de taille. Pour le FN, réussir, la constitution d'un groupe (que Marine Le Pen aurait pu présider) aurait constitué un réel succès électoral et aurait pu lui permettre de franchir une nouvelle étape dans sa conquête du pouvoir. Cet échec nourrit au contraire l'image d'un mouvement qui ne parvient pas totalement à se normaliser. Sa victoire du 25 mai ressemble désormais un peu à un coup d'épée dans l'eau; son poids dans les instances bruxelloises sera finalement à peine plus grand que lors de la précédente mandature, quand elle avait huit fois moins d'élus.

Car obtenir un groupe au Parlement européen, c'est avant tout l'assurance d'obtenir des moyens matériels et humains non négligeables. On parle ici d'un secrétariat avec bureaux et assistants dont le budget est pris en charge par les instances européennes. "Les groupes politiques disposent d'un secrétariat dans le cadre de l'organigramme du Secrétariat général, doté de facilités administratives et de crédits prévus au budget du Parlement", précise le règlement intérieur. Hors rémunération et avantages en nature dévolus à tous les eurodéputés, c'est une manne financière de 20 à 30 millions d'euros au cours de la mandature qui est en jeu.

Avant le scrutin, Marine Le Pen s'était donné deux objectifs: arriver en tête en France et créer ce groupe parlementaire. Si elle a brillamment rempli le premier, elle signe donc ici un premier échec marquant depuis sa prise de pouvoir en janvier 2011. Quand on lui faisait remarquer pendant la dernière campagne que les trois élus FN (Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch et elle-même) avaient été plus que discrets durant la précédente mandature, la présidente frontiste expliquait qu'elle ne pouvait pas faire de rapports ni proposer d'amendement car elle n'était pas membre d'un groupe. "Je suis une sous-députée", déplorait même l'ancienne candidate à la

à la présidentielle. Ce qui ne changera donc pas.

Faire partie d'un groupe aurait été le moyen de faire entendre sa voix plus fréquemment dans l'hémicycle (avec des droits de réponse plus nombreux en séance plénière et un avis sur l'ordre du jour) à défaut de faire changer les choses, faute de majorité. Le FN restera donc, comme avant, un parti en marge des institutions.

Quand Marine Le Pen y croyait encore

Le 28 mai pourtant, tout allait pour le mieux pour Marine Le Pen. Trois jours après sa victoire hexagonale, elle partait triomphante à Bruxelles en quête de partenaires. "Je n'ai aucune inquiétude sur l'existence future d'un tel groupe", expliquait alors l'ancienne candidate à la présidentielle avec un grand sourire au cours d'une conférence de presse organisée au Parlement européen. Autour d'elle, se tenaient Gert Wilders, patron du PVV néerlandais ainsi que des responsables du FPÖ autrichien, de la Ligue du nord italienne et du Vlaams Belang belge. Bref, "une base extrêmement solide de 38 députés" issus de cinq pays, pour reprendre les mots du FN.

VIII) Les juifs ont-ils un avenir en Europe?



Simone Rodan-Benzaquen
Directrice France de l'American Jewish
Committee



Daniel Schwammenthal

En marge des dernières élections européennes qui ont vu la montée de l'extrême-droite et de plusieurs partis antisémites en Europe, quatre personnes ont été assassinées sur le parvis du Musée juif de Bruxelles. Ainsi, outre l'extrémisme politique, les juifs d'Europe sont également confrontés à la menace de la violence djihadiste.

Mehdi Nemmouche, un Français arrêté pour avoir perpétré l'attentat, se serait radicalisé en prison puis a combattu pour les rebelles islamistes

syriens. Tout comme Mohammed Merah, qui avait assassiné trois soldats, trois enfants juifs et un rabbin, il y a deux ans en France, Nemmouche semble avoir mêlé son gangstérisme à l'islam radical, à l'antisémitisme et à la haine de l'Occident.

Le fait qu'il soit le premier islamiste européen de retour de Syrie à avoir mené une attaque terroriste ajoute une autre dimension effrayante à ce problème. Avec quelques 1000 combattants européens présumés en Syrie, les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne et les hauts-fonctionnaires de la Commission se sont réunis il y a peu de temps pour élaborer de meilleures stratégies sur le plan de la lutte contre la radicalisation et la détection des mouvements de personnes partant ou revenant de Syrie.

En outre, les juifs d'Europe sont également confrontés à des attaques quasi-quotidiennes à la fois verbales et physiques. En France, où demeure la plus importante communauté juive d'Europe avec 650.000 personnes, la situation est particulièrement grave. En effet, 170 actes antisémites au cours du premier trimestre 2014 ont déjà été recensés par le SPCJ (service de protection de la communauté juive) et le ministère de l'Intérieur. Selon la Ligue française des droits de l'homme, plus de 40% des actes racistes en France sont antisémites, alors que les juifs ne représentent qu'1% de la population.

Ces attaques ont lieu dans le cadre d'un débat public houleux

L'"humoriste" français Dieudonné a réussi non seulement à populariser un discours ouvertement antisémite mais aussi à forger des alliances improbables. En effet d'origine camerounaise par son père, Dieudonné a rallié derrière lui des membres de l'extrême droite -Alain Soral, "national-socialiste" autoproclamé, Jean-Marie Le Pen, président d'honneur et fondateur du Front national, le négationniste Robert Faurisson- alors même que le noyau dur historique de ses fans sont aussi certains jeunes issus de l'immigration. Peu importe ce que ces groupes divisent, ils sont tous unis par leur animosité contre les juifs et l'Etat juif.

De l'autre côté de la frontière, en Belgique, Laurent Louis, encore membre du parlement belge le mois dernier, tente de reproduire l'appel de masse de Dieudonné. Au début du mois de

mai, ce dernier a organisé une conférence dont le but était de réunir antisémites belges et français; conférence qui fut annulée à la dernière minute par les autorités.

Cependant, les tentatives du gouvernement, pour réduire au silence Dieudonné et ses partisans en interdisant ses spectacles, ont été limitées, en grande partie à cause d'Internet. Les diatribes anti-juives de Dieudonné sur Youtube ont des millions de téléspectateurs dans les heures suivantes leur publication. Les autorités peuvent interdire des événements, certes, mais pas les idéologies. Prenons à titre d'exemple une récente manifestation de quelque 17.000 personnes dans les rues de Paris. Officiellement destinée à protester contre la politique du gouvernement, des centaines de participants ont soudainement commencé à scander "juifs hors de France" et "Les chambres à gaz, c'est du bidon!"

Cet environnement pèse beaucoup au sein de la communauté juive. Peut-être pour la première fois depuis qu'ils ont reconstruit leurs foyers en Europe après la Shoah, ils craignent une fois de plus pour leur sécurité et leur avenir. Heureusement, certains dirigeants européens commencent à saisir la profondeur du problème. Albert Camus disait: "Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde"; le Premier ministre, Manuel Valls s'en est inspiré pour bien nommer les choses et remettre la France dans le droit chemin.

"Aujourd'hui, il y a un antisémitisme nouveau, né dans nos banlieues" déclarait le Premier ministre dans une interview en 2012, tout en demandant de ne "pas stigmatiser nos concitoyens notamment de confession musulmane". Il y a quelques mois lors d'une manifestation contre l'antisémitisme M. Valls est allé plus loin en disant que l'ancien antisémitisme de l'extrême droite française "{s'était} renouvelé,". "Il se nourrit de la haine pour Israël. Il se nourrit de l'antisionisme. Parce que l'antisionisme est une invitation à l'antisémitisme."

L'antisémitisme en Europe a effectivement pris aujourd'hui de nouvelles formes et provient de différents segments de la société. Il est issu de l'extrême droite avec leur accent traditionnel sur la race et le négationnisme, d'un segment de l'extrême gauche qui vise à diaboliser Israël et, comme M. Valls l'a laissé entendre, d'une minorité de Français issus de l'immigration, souvent musulmans.

La notion toutefois, que les actes anti-juifs sont uniquement déclenchés par le conflit israélo-arabe est clairement trop simpliste. Elle risque aussi de rationaliser et justifier le comportement criminel. La réalité est que le problème de l'antisémitisme est depuis longtemps devenu structurel. Après les meurtres de Merah, par exemple, les attaques anti-juives de France ont grimpé de 58% selon le SPCJ, indépendamment de la situation relativement calme entre Israéliens et Palestiniens.

Dès lors, que peuvent faire les gouvernements et la société civile en Europe pour lutter contre l'antisémitisme?

Tout d'abord, nous avons besoin de plus de leaders comme M. Valls pour dire la vérité et prôner la tolérance zéro. Lorsque des manifestants, pour des "rassemblements pro-palestiniens", crient des slogans tels que "Hamas, Hamas! Tous les juifs au gaz", comme ce fut souvent le cas ces derniers temps dans des rues d'Europe, il y a beaucoup trop de silence de la part des dirigeants politiques et des médias. Les discours de haine en public ne peuvent plus être tolérés et les actes antisémites et racistes doivent sévèrement et systématiquement être poursuivis et punis.

Deuxièmement, toutes les expressions de l'antisémitisme ne doivent pas être combattues avec les mêmes armes. En ce qui concerne certains Français issus de l'immigration par exemple, l'amélioration de la cohésion sociale, de l'égalité des chances sont souvent clé. Mieux intégrer les européens d'origine immigrée n'est pas seulement une vertu et une nécessité en soi, cela peut réduire également la réceptivité chez certains dans ces communautés à l'antisémitisme et à la radicalisation.

Il est également important de soutenir les voix de musulmans modérés. Nous avons besoin de plus de personnes comme Latifa Ibn Ziaten, dont le fils, Imad, parachutiste français, a été assassiné par Merah, qui visite les quartiers les plus difficiles et qui parle à des groupes de jeunes pour tenter de les éloigner de l'influence des antisémites et d'extrémistes. Il existe de nombreuses autres voix: des entrepreneurs, des imams, des écrivains, des personnalités des médias, des étudiants et tant d'autres qui ont ce courage moral pour affronter les extrémistes au sein de leur communauté. Appuyons leur travail, aidons les à construire leurs réseaux.

Troisièmement, c'est dès le début du processus de radicalisation que les efforts doivent être fait, et ce avant que les opinions antisémites soient ancrées et établies. Nos programmes d'enseignement doivent se concentrer sur ce problème, aider les élèves à reconnaître les préjugés dès le début. Les jeunes ont besoin d'apprendre sur la culture, l'histoire et la religion des autres, en mettant l'accent sur les similitudes et les valeurs partagées.

Enfin, la lutte contre l'antisémitisme sur le territoire national pourrait également avoir une dimension de politique étrangère. Aujourd'hui, l'argent de l'Arabie Saoudite et du Qatar coule dans les mosquées européennes, et permet de diffuser leur vision extrémiste de l'Islam. Nous savons aussi qu'avec les télévisions satellites et Internet, les contenus radicaux et antisémites peuvent être facilement accessibles partout dans le monde et ici en Europe. Une partie est malheureusement produite dans le monde arabe. L'UE a récemment introduit le "principe plus-pour-plus", offrant des partenariats plus solides aux pays voisins qui feraient des progrès vers des réformes démocratiques. La fin des discours anti-juifs, anti-chrétiens et anti-occidentaux devrait faire partie des négociations.

L'enjeu est important. L'antisémitisme est toujours symptomatique d'un malaise plus profond dans la société, dont on sait qu'il se dirige aujourd'hui contre les Juifs, mais qu'il finira par s'étendre sur le reste de la société. Il n'est donc pas seulement question du bien-être et de l'avenir de la communauté juive en Europe, mais bien des valeurs que cette Europe incarne.

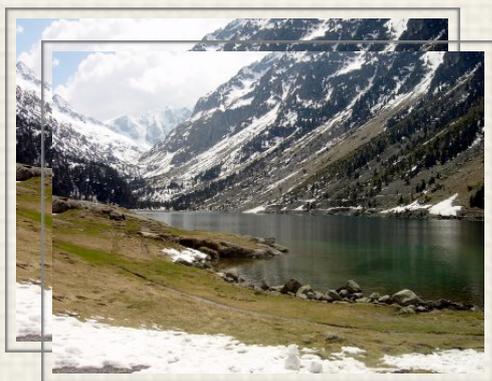
Article d'abord publié en anglais dans le Wall Street Journal Europe et Etats-Unis

Retrouvez-le également sur AJC Transatlantic Institute et AJC France

huffingtonpost.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

Vacances !



*La Presse en Revue sera
absente de vos écrans du 30
juin au 10 juillet 2014
Bien à vous et amitiés.*

A Suivre...
La Presse en Revue